



INSTRUMENT DE PARTENARIAT POUR LA COOPERATION AVEC LES PAYS TIERS (IP)

POUR QUI ? | Organismes privés à but non lucratif | Organismes privés à but lucratif | Organismes publics

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Cet instrument a pour but de défendre et de promouvoir les intérêts de l'Union Européenne. Il permet la coopération avec les pays jouant un rôle majeur dans la gouvernance mondiale, l'économie et le commerce international.

LES OBJECTIFS ACTIONS SOUTENUES



- Le soutien aux stratégies de partenariats pour la coopération bilatérale, régionale ou interrégionale
- La mise en œuvre de la dimension internationale spécifiée dans la stratégie Europe 2020.
- L'amélioration de l'accès aux marchés de pays partenaires afin de stimuler les échanges, les investissements, etc.
- Assurer une compréhension et une visibilité de l'UE et de son rôle sur la scène internationale

L'ESSENTIEL EN UN CLIC !



Vous pouvez consulter les appels à proposition sur le site du « [Service des instruments de politique étrangère - \(FPI\)](#) » de la Commission européenne.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter [le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international](#).

En savoir +